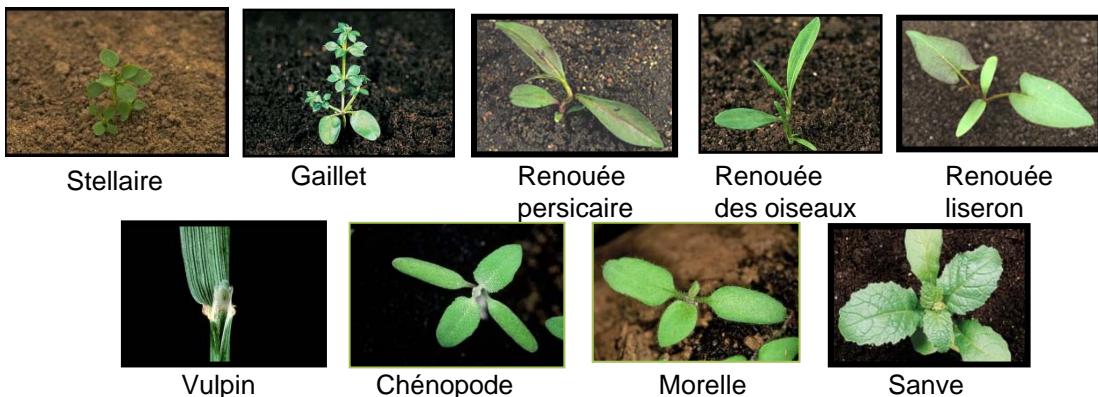


Nirvana® S

Autorisé pour le désherbage des luzernes fourragères

NIRVANA® S : un nouvel herbicide utilisable pour le désherbage des jeunes luzernes et des luzernes installées.

NIRVANA® S : Efficace sur un large éventail de mauvaises herbes dicotylédones et graminées => Amarante, capselle, chénopode, crucifères (repousse de colza, sanve, ravenelle, etc...), morelle, renouées, stellaire, repousses de céréales, folle avoine, vulpin...



NIRVANA® S : 2 modes d'action complémentaires

=> Imazamox : absorption avant tout foliaire mais aussi racinaire, systémique. (HRAC groupe B).
=> Pendiméthaline : action racinaire et anti-germinative, contrôle des mauvaises herbes dans la durée (HRAC groupe K1).

■ NIRVANA® S : Comment s'utilise-t-il ?

=> Sur jeune luzerne à l'installation :

NIRVANA® S s'utilise à la dose de 2 L/ha à partir de 2 feuilles trifoliées de la culture.

Traiter sur des mauvaises herbes jeunes (levée à 2-4 feuilles) et en état de pousse active.

Traiter en conditions poussantes : application recommandée sur sol « frais » et par temps doux et sous une hygrométrie élevée (>70%) ; éviter les applications par temps froid et sec.

=> Sur luzerne installée :

NIRVANA® S s'utilise à la dose de 2 à 4 L/ha en encadrement du repos végétatif.

- 2 L/ha en entrée d'hiver

- 2 à 4 L/ha en sortie d'hiver.

Autant que possible, traiter sur sol « frais » et par temps « relativement doux » et par une hygrométrie élevée (>70%) ; éviter les applications par temps froid et sec.

Si application en entrée + sortie hiver de ne pas dépasser la dose totale de 4 l/ha.

Ne pas appliquer Nirvana S plus d'un an sur deux pour les doses d'application annuelles supérieures à 2,2l/ha.

Selon le stade des mauvaises herbes, les conditions au moment de l'application (températures etc..), la dose utilisée l'efficacité de Nirvana S peut-être variable sur certaines adventices.

Nirvana® S

Autorisé pour le désherbage des luzernes fourragères

■ NIRVANA® S : Champ d'activité à 2 l/ha en post-levée sur jeune luzerne à l'installation

Mauvaise herbe	Nbre essais	TEMOIN infestation		NIRVANA S 2 L/ha		Mauvaise herbe	Nbre essais	TEMOIN infestation		NIRVANA S 2 L/ha							
		(pl./m²)	Eff. (%)	(min-max)	(min-max)			(pl./m²)	Eff. (%)	(min-max)	(min-max)						
DICOTYLEDONES																	
Amarante sp.	2	10	99	(99-99)		Renouée à f. de patience	1	6	95	(95-95)							
Barbarée précoce	2	17	100	(99-100)		Renouée des oiseaux	6	14	99	(95-100)							
Capselle bourse-à-pasteur	7	38	98	(92-100)		Renouée liseron	4	15	99	(97-100)							
Chénopode blanc	8	13	99	(89-100)		Renouée persicaire	1	10	97	(97-97)							
Colza (Repousses)	1	5	100	(100-100)		Rumex petite oseille	1	16	91	(91-91)							
Fumeterre officinal	2	19	96	(95-98)		Sanve	2	14	99	(97-100)							
Gaillet gratteron	2	5	100	(100-100)		Sisymbre sp.	1	28	98	(98-98)							
Géranium à feuilles rondes	3	69	94	(93-97)		Stellaire	7	19	99	(93-100)							
Laîteron des champs	3	8	73	(47-90)		Tabouret des champs	2	13	100	(100-100)							
Laîteron sp.	1	8	94	(94-94)		Véronique à f. de lierre	2	9	99	(98-100)							
Lamier amplexicaule	3	25	98	(94-100)		GRAMINEES											
Matricaire sp.	7	17	68	(27-85)		Panic pied-de-coq	3	33	95	(91-100)							
Morelle noire	2	15	100	(100-100)		Pâturin annuel	1	38	100	(100-100)							
Myosotis	2	8	97	(93-100)		Vulpin des champs	1	16	99	(99-99)							
Pensée des champs	5	34	87	(79-95)													
Ravenelle	3	54	100	(100-100)													

Efficacité (en %) 30 jours après traitement

■ NIRVANA® S : Recommandations d'emploi

NIRVANA® S n'est pas sélectif en application de pré-levée des légumineuses fourragères.

NIRVANA® S peut s'intégrer dans un programme avec Basagran® SG ou Stratos® Ultra + Dash® HC en fonction des problématiques.

- à 2 l/ha, **NIRVANA® S** pourra être utilisé 2 années de suite
- à 4 l/ha, **NIRVANA® S** devra être utilisé 1 année sur 2

■ NIRVANA® S : Fiche d'identité

NIRVANA® S : Marques déposées BASF. Autorisation de vente n°2090016. Composition : Pendiméthaline 250 g/L + imazamox 16,7 g/L. Classement toxicologique : Attention - H315 : Provoque une irritation cutané - H317 : Peut provoquer une allergie cutanée - H400 : Très toxique pour les organismes aquatiques - H410 : Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. Formulation : EC - Luzerne : jeunes cultures : 2 l/ha, Luzerne sur cultures installées : 2 à 4 l/ha (entrée hiver : 2 l/ha ou sortie hiver : 2 à 4 l/ha - (Si traitement entrée et sortie hiver ne pas dépasser la dose totale de 4 l/ha) - Nombre maximum d'application : sur jeunes cultures : 2 applications max, tous les 2 ans ; sur cultures installées : 1 application max, tous les 2 ans à 4 l/ha. DAR luzerne Post-levée : 30 jours. Distance aux points d'eau - Respecter une zone non traitée de 20 mètres. Délai de rentrée : 48 heures . Afin de protéger les organismes du sol, ne pas appliquer Nirvana S plus d'un an sur deux pour des doses d'application annuelles supérieures à 2,2 l/ha. Délai entre une application de pendiméthaline et le semis ou la plantation de la culture suivante destinée à l'alimentation humaine sur laquelle la pendiméthaline n'est pas autorisée : Légumes racine et tubercules : 190 jours - Betterave à sucre : 300 jours - Légumes bulbes et légumes feuilles : 200 jours - Céréales : 200 jours - Crucifères : 250 jours - Autres cultures : 200 jours. Porter des gants et un vêtement de protection lors de l'ensemble des étapes de chargement/mélange et de traitement. Pour les autres usages et doses autorisés sur NIRVANA S, merci de consulter le site de BASF Agro – www.bASF-agro.fr - BASAGRAN® SG : 87% bentazone. Autorisation de vente N° 9500628. Classement toxicologique : Danger - H302 - H318 - H317 - H411. DASH® HC : 22,5% ester de phosphate d'alcool gras polyoxyalkylés + 37,5% esters méthyliques d'acide gras + 5% acide oléique. Autorisation de vente N° 9400478. Classement toxicologique : Danger - H318 - H315 - H304 - H412. STRATOS® ULTRA : 100 g/l cycloxydime. Autorisation de vente N° 9000490. Classement toxicologique : Danger - H315 - H 319 - H 304 - H 336 - H 412 . Septembre 2003. Annulé et remplace toute version précédente. Il appartient à l'utilisateur de ce produit de s'assurer, avant toute application, auprès du n° Azur BASF Agro 0810 023 033 qu'il dispose bien de la dernière version à jour de ce document. Dangereux - Respecter les précautions d'emploi, lire attentivement l'étiquette avant toute application. 959MCHE0913SUD

Usages, doses, condition et précautions d'emploi : consulter www.agro.bASF.fr

BASF Agro SAS - 21 chemin de la sauvegarde - 69130 Ecully

Contacts utiles

Informations techniques Etiquettes et FDS	BASF Agro	N°Azur 0 810 02 30 33 ou www.bASF-agro.fr
Une question de santé	MSA	Phyt'Assistance N° Vert 0 800 887 887 www.phyt-assistance.com
En cas d'urgence (incident ou accident)	BASF Agro	Service Sécurité 24h/24 01 49 64 57 33
Collecte des emballages vides	ADIVALOR	N°Azur 0 810 12 18 85 ou www.adivalor.fr

10 gestes responsables et professionnels de la pulvérisation

AVANT L'APPLICATION
1 Stocker les produits dans un local phytosanitaire conforme et fermé à clé.
2 Bien lire l'étiquette et les précautions d'emploi.
3 Se protéger efficacement (gants, lunettes, masque, combinaison, bottes).
4 Vérifier régulièrement et maintenir le bon état et le réglage du matériel d'application.
5 Surveiller le remplissage et ajuster le volume de bouillie (clapet anti-retour, dispositif de surverse).
6 Rincer les emballages trois fois, vider l'eau de rinçage dans la cuve et recycler dans le cadre des collectes Adivalor.
PENDANT L'APPLICATION
7 Appliquer la bouillie dans les cultures par temps calme, sans vent et éviter toute dérive de pulvérisation vers les fossés, cours d'eau, chemins, abords de ferme ou bâtiments.
APRÈS L'APPLICATION
8 Appliquer après dilution les fonds de cuve et les eaux de rinçage sur la parcelle.
9 Nettoyer les équipements de protection. Se laver les mains. Prendre une douche.
10 Prévenir les pollutions ponctuelles : traitement des effluents phytosanitaires. BASF Agro recommande le procédé Osmoflomin®